



Le 8 juillet 2019

Signature d'une charte pour le développement de la télémédecine à l'occasion de la journée Santé du Futur

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Guy Lefrand, Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, des relations avec les collectivités locales, de la ruralité et de la démographie médicale, Christine Gardel, Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Normandie et Antoine Leveneur, Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie (URML) ont signé, lundi 8 juillet, une charte sur le déploiement de la télémédecine dans la région à l'occasion de la journée Santé du futur au Pôle des Formations et de Recherche en Santé à Caen.

Sous l'impulsion de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie, l'ARS Normandie, la Région Normandie, les Départements, la Préfecture de région, la fédération des URPS, les fédérations hospitalières, les ordres professionnels, l'Assurance maladie et la MSA ont élaboré une Charte régionale sur le déploiement de la télémédecine dans la région au plus près des besoins des Normands.

Le déploiement de la télémédecine a pour objectif de permettre aux patients d'obtenir notamment dans les zones en tension, une prise en charge adaptée à leurs besoins grâce à l'intervention d'un médecin généraliste ou spécialiste normand à distance, par vidéo, en garantissant la confidentialité et la sécurisation des données échangées. A ce titre, elle constitue un véritable outil complémentaire de l'organisation et de l'accès aux soins.

L'expérimentation de télémédecine à Saint Georges de Rouelley dans le sud Manche est un exemple concret de l'application de la Charte.

En Normandie, le développement de la télémédecine doit se poursuivre tout en garantissant la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients, dans le respect de la réglementation. C'est là l'enjeu de cette charte régionale : proposer aux Normands une télémédecine de proximité et de qualité.

Les signataires souhaitent définir les critères d'une "labellisation" pour tout projet de télémédecine dans la région et engagent dès à présent une réflexion commune autour de ce nouvel outil afin d'améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Journée consacrée à la santé du futur au PFRS

Plus de deux cents représentants de collectivités, professionnels de santé, entreprises, universitaires ont assisté à cette journée consacrée à la santé du futur, aux évolutions technologiques et sociologiques concernant la télémédecine l'innovation en e santé, l'évolution des métiers de la santé dans un contexte de vieillissement de la population et le marché pour les entreprises.

Les nouveaux enjeux liés aux modes de vie (vieillesse, sédentarisation, mondialisation) et aux nouvelles technologies (traitement de données, sécurisation et qualité) ont fait émerger quatre tendances mondiales communes à tous les acteurs économiques de la Santé : la personnalisation de l'offre, la garantie de la qualité et la sécurité et la mise en place de nouveaux outils de suivi et le développement de nouveaux moyens de communication.

Les lauréats « Santé du futur » du premier appel à projets

Lors de la seconde journée consacrée à la santé du futur organisée par la Région Normandie, Hervé Morin a annoncé les résultats de l'appel à projet E-Santé lancé en mars 2018 à Rouen lors de la première édition.

Les 10 dossiers pré-sélectionnés :

Thématique « parcours santé » :

- Projet « **Digitalisation du parcours patient** » du CHU de Caen : consiste en la délivrance de services numériques innovants dans l'objectif d'améliorer et fluidifier le parcours d'accueil et du suivi du patient et de ses accompagnants.
- Projet « **e-santé au service des secours d'urgence** » du CHU de Caen : projette de doter les SMUR et les véhicules de transports sanitaires du SDIS et des ambulances privées d'équipement de télémédecine appliqué aux urgences. Le projet vise la dématérialisation des bilans secouristes et paramédicaux.
- Projet « **MAMMO** » du GCS NeS : a pour objectif de mettre à disposition des professionnels (radiologues premiers et seconds lecteurs) les éléments du dossier des patientes (imagerie et antécédents, compte-rendu) de manière dématérialisée et sécurisée.
- Projet « **ANTICO** » du GCS Nes : permet de faciliter la prise en charge et le suivi des patients Normands sous anticoagulant, notamment en facilitant la récupération des résultats de biologie directement dans la plateforme régionale.
- Projet « **SCAD ONCO** » du GCS NeS : facilite la prise en charge et le suivi par télésurveillance des patients Normands sous traitement de chimiothérapie orale ou injectable.
- Projet « **Emergenc-e** » du CH Intercommunal Eure Seine : développement d'un parcours numérique du patient dans un service d'urgence avec remontée d'informations alimentant une base de données exploitable, dans le but final de développer des algorithmes prédictifs permettant d'obtenir une modélisation fine des aspects de la prise en charge et, in fine, de prévoir des situations plutôt que de les subir (pics d'affluences, types de pathologies attendues), et de permettre à des entreprises de développer les outils associés.

Thématique « projets innovants expérimentaux » :

- Projet « **Equiperment d'une résidence autonome** » de l'Association du Grandlieu basée à Epaignes : *développement d'une solution numérique, in fine équipant une résidence, répondant à un triple besoin d'assister les personnes âgées dans leur quotidien (exemple : éclairage automatique en cas de réveil nocturne), de surveiller leur comportement pour alerter en cas d'anomalie et d'optimiser leur consommation énergétique.*
- Projet « **Vtopia Forensic** » du CHU de Rouen : outil médico-légal numérique, implémentant de la réalité virtuelle, dans le but de former, d'évaluer les professionnels et pouvant aider à la résolution d'enquêtes pour la justice.
- Projet « **DESIE** » de l'ESIGELEC : développement d'un dispositif de compensation de l'autonomie pour les personnes âgées sujettes à des troubles cognitifs qui rendent leurs trajets quotidiens, en dehors de leur lieu d'habitation, compliqués.
- Projet « **PRESAGE** » de l'Université de Caen : développement d'un système d'aide au diagnostic précoce des maladies neurodégénératives de type Alzheimer.

La Normandie, une région pionnière

En 2030, la France comptera plus de 20 millions de personnes âgées. Cette mutation sociologique donne lieu à de nouveaux besoins et implique des réflexions au niveau socio-économique concernant, entre autre, le développement de produits et services adaptés à cette population vieillissante.

La Normandie est la 2^{ème} région française pour la chimie pharmaceutique, 3^{ème} pour la production de médicaments, 1^{ère} région labellisée Silver économie, la région est aussi dans le peloton de tête des régions en matière d'industries liées à la santé.

La santé est un point fort de la recherche normande, qui se distingue particulièrement dans les domaines des neurosciences, de la nutrition, de la cardiologie, de la cancérologie et des biotechnologies.

Il existe plus de 1 000 organismes de services à la personne en Normandie, représentant 10 798 ETP (données DIRECCTE 2015).

Des entreprises industrielles et de services sont aussi positionnées sur ce marché, comme par exemple : Etna France (ascenseurs privés), Groupe Hom'AGE, Gest'Home (gestion d'EHPAD), Davigel (nutrition), OLOGI (prévention Alzheimer) ou encore Medgic group ou AZ Network (solutions de maintien à domicile)...

Les entreprises régionales présentes à cette journée, NEURALLYS et PROMEDEO D2INNOVATION, DOCNDOC, EYENED, IDELORDO, IDIMED, OPEN MIND INNOVATION, OMICX, ROBOCATH, SIL LAB, SURG UP, STENDO, W2NEXT développent innovations et/ou stratégies de commercialisation en matière de santé.

La Normandie possède des atouts qui la différencient des autres régions comme l'Institut régional de services à la personne (IRSAP), la Maison Domotique d'Alençon et le living lab de Techsap Ouest, le pôle de compétitivité TES, des centres de recherche à la pointe.

La présence de trois associations d'entreprises normandes actives sur ces domaines, à savoir Nucleopolis, Polepharma et le pôle de compétitivité Pôle TES/Images et réseaux est par ailleurs une force pour le territoire.

Silver Normandie, initiative régionale de soutien à la Silver Economie, l'économie au service des personnes âgées, est née de ces constats et œuvre depuis 2014 pour le développement de la filière dans le territoire normand. La Région s'appuie sur son agence, l'AD Normandie, pour coordonner le projet régional Silver Normandie et structurer cette filière économique transversale.

La Région Normandie et la santé

Bien que la santé ne soit pas une compétence obligatoire de la Région, la collectivité soutient de façon importante ce secteur au travers de ses compétences comme la formation, la recherche, le développement économique et l'aménagement du territoire.

En 2018, ce sont près de 9 millions € qui ont été investis pour la recherche et l'innovation par la Région dans des domaines tels que : l'imagerie, la radiothérapie ... 37 thèses soutenues pour environ 2,6 millions €. Depuis janvier 2019, plus de 6 millions € ont été investis dans la recherche en santé.

- Soucieuse de garantir l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire, la Région Normandie soutient la création de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) ; 90 sont ouverts en Normandie et une cinquantaine sont en projet.

Il convient d'ajouter à cela les projets d'entrepreneurs soutenus par l'Agence de développement pour la Normandie (ADN), au travers de ses dispositifs notamment d'Impulsion Conseil, Impulsion Innovation, Fonds régional d'Innovation et Programme d'innovation d'avenir, ces derniers en partenariat avec les acteurs de l'Etat.

L'Agence régionale de santé de Normandie est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé en région. Elle a aussi pour mission de réguler l'offre sanitaire et médico-sociale en réponse aux besoins de la population Elle est l'interlocuteur des professionnels de santé et du secteur médicosocial, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des élus, des organismes gestionnaires, des usagers et de leurs représentants. Ses champs d'intervention sont :

- la prévention des risques et la promotion de la santé (environnement, maladies, risques liés aux comportements...)
- la veille et la sécurité sanitaires (des produits de santé, de la population, dans les établissements collectifs...)
- l'organisation de l'offre de santé (pour le secteur ambulatoire, les établissements de santé et les établissements et services médico-sociaux, à domicile)
- l'amélioration de la qualité et de la performance du système de santé (inspections-contrôles, bon usage des soins, démarches d'amélioration de la qualité ...)
- l'amélioration du parcours de prise en charge des usagers (personnes âgées, personnes en situation de handicap ...)
- l'animation de la politique de santé dans les territoires et le développement des échanges dans le cadre de la démocratie sanitaire

L'URML Normandie (Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie) représente réglementairement les 5 000 médecins libéraux (généralistes, spécialistes exerçant en ville ou en établissement de santé privé) de la région et participe à l'organisation de l'offre de soins régionale.

Ses missions : l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, l'organisation de l'exercice professionnel, des actions dans le domaine des soins, la prévention, la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique, pour construire la médecine libérale de demain.

L'Union est composée d'une assemblée de 40 médecins élus et 10 salariés dédiés à son fonctionnement.

Contact presse

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 -
emmanuelle.tirilly@normandie.fr